



**PLAN STRATÉGIQUE DU
BUREAU DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL
DU NOUVEAU-BRUNSWICK**

2003-2008

Mai 2003



TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
1.0 LA STRATÉGIE	1
1.1 MISSION	1
1.2 VALEURS.....	1
1.3 MODÈLE LOGIQUE	1
1.4 BUTS ET STRATÉGIES.....	3
1.4.1 But 1	3
1.4.2 But 2	3
1.4.3 But 3	3
1.5 MESURE DE NOTRE RENDEMENT.....	4
2.0 PLAN D'ACTIVITÉS ANNUEL	4
3.0 RÉVISION DU PLAN STRATÉGIQUE	5
4.0 CADRE DE MESURE	6



1.0 LA STRATÉGIE

1.1 Mission

Nous favorisons la reddition de comptes en fournissant de l'information objective à la population du Nouveau-Brunswick par l'entremise de l'Assemblée législative.

1.2 Valeurs

Reddition de comptes, crédibilité et objectivité de notre travail.

Communication ouverte entre nous et avec nos intervenants, tout en assurant la confidentialité. Respect pour notre clientèle, les entités que nous vérifions et entre nous.

Milieu de travail agréable qui favorise une culture de l'apprentissage et une éthique du travail fondée sur l'honnêteté.

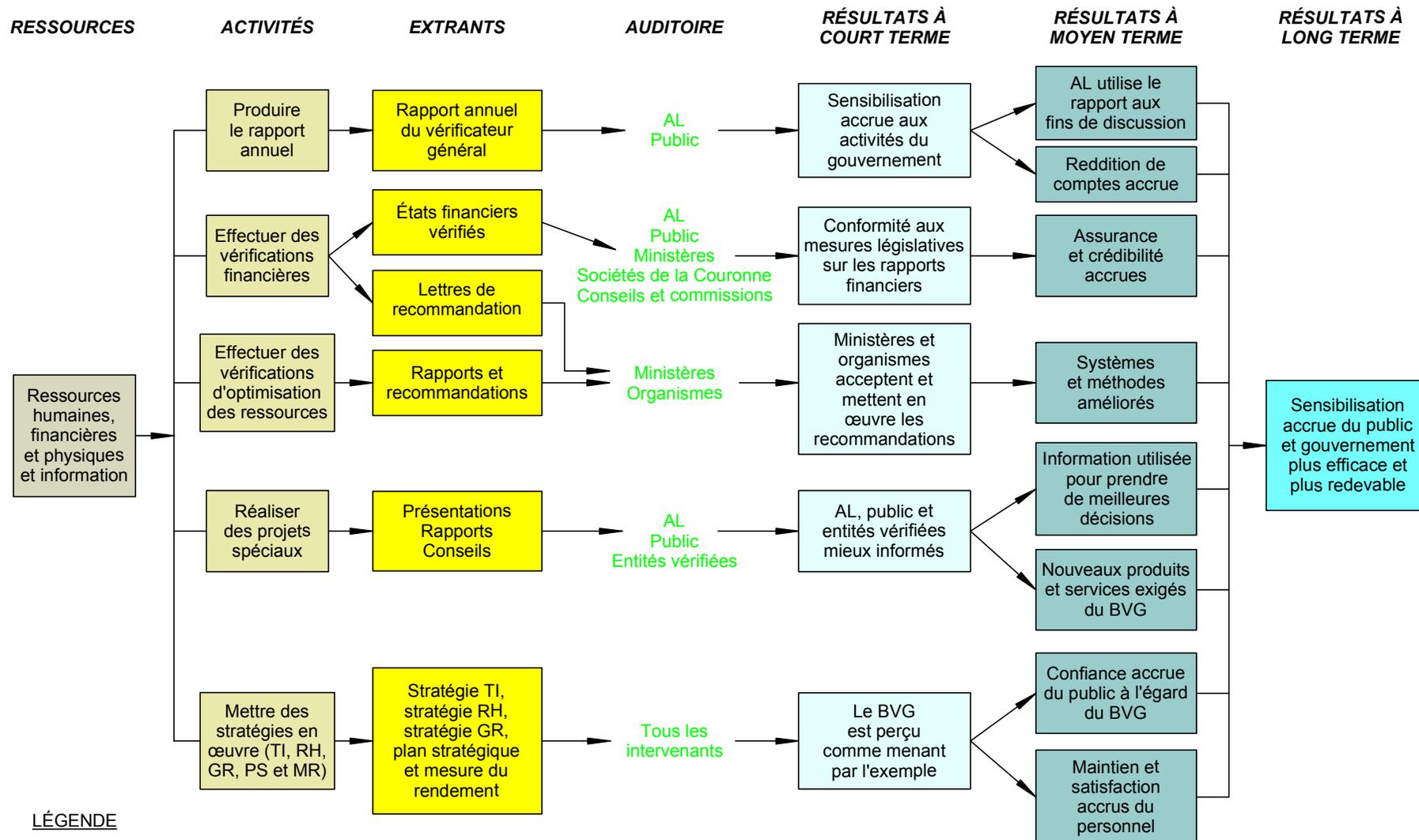
Un personnel compétent, efficient et efficace.

Le maintien de notre indépendance de façon à nous assurer la confiance du public et de nos collègues.

1.3 Modèle logique

Notre modèle logique décrit sous forme visuelle ce que nous faisons en tant qu'organisation et ce que nous espérons atteindre. Il montre les activités que nous entreprenons, la séquence des extrants ainsi que les résultats qui sont censés découler de ces activités, et il constitue la base de la mesure de notre rendement.

MODÈLE LOGIQUE POUR LE BUREAU DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU NOUVEAU-BRUNSWICK



LÉGENDE

TI - technologie de l'information	MR - mesure du rendement	AL - Assemblée législative
RH - ressources humaines	GR - gestion des risques	
PS - plan stratégique	BVG - Bureau du vérificateur général	



1.4 Buts et stratégies

Notre objectif fondamental est de mieux faire connaître l'utilisation des ressources publiques et d'assurer une efficacité et une reddition de comptes accrues de la part du gouvernement. Pour y parvenir, nous avons établi les trois buts suivants :

1.4.1 But 1

L'Assemblée législative et le public connaissent et valorisent le travail que nous faisons, et ont confiance dans notre capacité de fournir de l'information opportune, objective et crédible.

Stratégie

Nous effectuerons des vérifications dans des domaines qui sont importants pour l'Assemblée législative et le public. Nous préparerons des rapports clairs et concis, publiés en temps opportun. De plus, nous maximiserons les possibilités d'éduquer et d'informer l'Assemblée législative et le public de même que les entités que nous vérifions sur la manière dont nous réalisons notre travail et sur les raisons pour lesquelles nous faisons ce travail.

1.4.2 But 2

Les ministères et les organismes acceptent et mettent en œuvre nos recommandations.

Stratégie

Nous travaillerons en étroite collaboration avec les ministères et les organismes que nous vérifions. Nous nous efforcerons toujours d'écouter et de comprendre les points de vue des entités vérifiées, et nous en rendrons compte dans nos constatations lorsqu'il y a lieu. Nous planifierons et effectuerons nos vérifications avec professionnalisme.

1.4.3 But 3

Nos intervenants, soit l'Assemblée législative, le public, les entités vérifiées et nos employés, nous perçoivent comme menant par l'exemple.

Stratégie

Nous préparerons et mettrons en œuvre des stratégies portant sur la technologie de l'information, les ressources humaines, la gestion des risques et la mesure du rendement. Nous



ferons part de nos intentions, nous les mettrons à exécution, puis nous mesurerons nos réalisations en regard de nos buts et objectifs et nous en ferons rapport.

1.5 Mesure de notre rendement

Lorsque nous effectuons des vérifications dans les ministères et les organismes, nous prenons souvent en considération de l'information concernant trois domaines principaux : économie, efficacité et efficacie. Nous croyons qu'il est important d'exiger de notre bureau qu'il respecte les mêmes normes. En conséquence, notre système de mesure du rendement tient compte de ces mêmes trois domaines. Une grande partie de l'information que nous recueillons au sujet de l'économie et de l'efficacité est constituée de renseignements généraux internes dont nous nous servons pour surveiller notre rendement financier (respecter notre budget) et pour améliorer nos processus internes (faire plus avec moins). Dans le cadre de notre obligation redditionnelle envers l'Assemblée législative, nous avons décidé de faire rapport publiquement sur le coût de nos vérifications (économie) et sur le pourcentage de temps que notre bureau consacre au travail de vérification (efficacité).

Le cadre de mesure présenté au point 4.0 est axé sur l'efficacité et répond à la question suivante : atteignons-nous nos buts? Ce cadre tient compte des buts que nous avons établis et suit le modèle logique, car il se fonde sur les résultats auxquels nous tentons de parvenir pour nos intervenants.

Nous détaillerons davantage les indicateurs pour arriver à un ensemble de mesures équilibré et, chaque année, nous ferons rapport sur ces indicateurs pour montrer les progrès que nous aurons accomplis vers l'atteinte de notre mission. Au fur et à mesure que nous ramasserons des données de référence, nous élaborerons des cibles précises qui mesureront les progrès que nous aurons accomplis vers l'atteinte de nos buts et nous en ferons rapport.

2.0 PLAN D'ACTIVITÉS ANNUEL

Le Bureau du vérificateur général préparera un plan d'activités annuel dont la structure suivra de près le plan stratégique. Le plan d'activités offre un degré de détail accru concernant la planification, les activités et la situation financière, y compris les cibles de rendement particulières pour l'année, degré de détail sur lequel repose la majeure partie de la surveillance et de l'examen.

Au cours de la planification stratégique, le Bureau a déterminé douze objectifs pour appuyer les trois buts. Le plan d'activités annuel établira des priorités pour chacun de ces objectifs. Ce plan d'activités tiendra également compte des mesures détaillées proposées par le personnel au cours de la planification stratégique.



3.0 RÉVISION DU PLAN STRATÉGIQUE

Le Bureau examinera le plan stratégique chaque année. Le plan stratégique fera l'objet d'une mise à jour complète au moins aux cinq ans.



4.0 CADRE DE MESURE

Buts	Activités	Résultats		Mesure de notre rendement (indicateurs)
		À court terme	À moyen terme	
L'Assemblée législative et le public connaissent et valorisent tout le travail que nous accomplissons, et ont confiance dans notre capacité de fournir de l'information opportune, objective et crédible.	Produire un rapport annuel	Sensibilisation accrue du public à l'égard des activités du gouvernement	L'Assemblée législative utilise le rapport aux fins de discussion Reddition de comptes accrue	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de visites sur le site Web - Nombre de mentions de notre travail dans le hantsard - Nombre de mentions dans les réunions du Comité des comptes publics - Nombre de mentions dans les réunions du Comité des corporations de la Couronne - Perception des députés, déterminée par enquête
	Effectuer des vérifications financières	Conformité aux mesures législatives sur les rapports financiers	Assurance et crédibilité accrues	<ul style="list-style-type: none"> - Les vérifications sont effectuées dans les limites de notre budget, et les entités vérifiées respectent leurs délais - Perception des députés, déterminée par enquête - Perception des entités vérifiées, déterminée par enquête
	Exécuter des projets spéciaux	L'Assemblée législative, le public et les entités vérifiées sont mieux informés	Information utilisée pour prendre de meilleures décisions Exigences de nouveaux produits/services de la part de notre bureau	<ul style="list-style-type: none"> - Perception des députés, déterminée par enquête - Perception des entités vérifiées, déterminée par enquête
Les ministères et les organismes acceptent et mettent en œuvre nos recommandations.	Mener des vérifications financières et des vérifications d'optimisation des ressources	Les ministères et les organismes acceptent et mettent en œuvre les recommandations	Amélioration des systèmes et des méthodes	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de recommandations acceptées - Nombre de recommandations mises en œuvre



<p>Nos intervenants, soit l'Assemblée législative, le public, les entités vérifiées et nos employés, nous perçoivent comme menant par l'exemple.</p>	<p>Mettre en œuvre des stratégies (technologie de l'information, ressources humaines, gestion des risques et mesure du rendement)</p>	<p>Le BVG est perçu comme menant par l'exemple</p>	<p>Confiance accrue du public envers le BVG</p> <p>Amélioration de la satisfaction et du maintien des employés</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Perception des députés, des entités vérifiées et des employés, déterminée par enquête - Rapports redditionnels <ul style="list-style-type: none"> - Coût des vérifications (économie) - Pourcentage de temps consacré au travail de vérification (efficience)
--	---	--	--	---